



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question au Gouvernement n° 3607

Texte de la question

SOUTIEN À L'ÉLEVAGE

M. le président. La parole est à M. Daniel Boisserie, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Daniel Boisserie. Ma question, à laquelle M. Michel Vergnier a souhaité s'associer, s'adresse à M. le ministre de l'agriculture.

L'agriculture, en Limousin, c'est avant tout l'élevage. Neuf exploitants sur dix y survivent en produisant l'excellente race limousine. Leur revenu est un des plus bas de France.

J'ai reçu plusieurs délégations d'éleveurs de différents syndicats. Les éleveurs ne remettent pas en cause votre plan de soutien à l'élevage de juillet 2015, monsieur le ministre, même s'ils n'acceptent ni la frilosité des banques ni les attermoissements et les lenteurs de l'administration pour reconnaître la calamité sécheresse. Ils sont conscients que l'État ne peut tout régler au sein de la filière pour assurer une juste répartition des marges de l'amont jusqu'à l'aval.

Ils ne remettent pas non plus en cause l'évolution agroécologique que vous avez initiée, mais ils sont révoltés après la volte-face sur les MAEC – mesures agro-environnementales et climatiques – en zone herbagère, qui ont évolué après la contractualisation.

Un député du groupe Les Républicains. Démission !

M. Daniel Boisserie. Ils ne comprennent plus la Commission européenne, qui ignore la crise, et ils partagent le sentiment de « trop peu, trop tard » exprimé par le Premier ministre, sentiment qu'illustre le retard inexplicable du versement des aides au titre de la politique agricole commune. Ils n'acceptent plus la prolifération des normes communautaires, qui viennent s'empiler sur celles que la France avait inventées généreusement et augmenter les coûts de production.

En outre, ils se sentent stigmatisés et dénoncent la part belle faite aux lobbies anti-viande. Depuis trop longtemps, les liquidations succèdent aux redressements. Ils revendiquent donc une baisse des cotisations sociales, et il leur est insupportable d'être critiqués régulièrement sur la question du bien-être animal au mépris du mal-être qui est le leur.

Monsieur le ministre, quelles mesures pouvez-vous prendre dans l'urgence pour sauver les éleveurs qui ont aujourd'hui accumulé toutes les crises ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. (*« Le Foll, ça suffit ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, vous mettez en regard à la fin de votre propos la question du mal-être des éleveurs et celle du bien-être animal. Vous indiquez aussi que les éleveurs peuvent se trouver montrés du doigt, notamment dans certaines émissions.

Sachez que dans toutes les émissions auxquelles j'ai participé, j'ai défendu l'élevage et les éleveurs face à ceux qui ont tendance – il s'en trouve même à l'Assemblée ! – à privilégier les repas végétariens dans les cantines, par exemple. Le ministre de l'agriculture a toujours été là pour l'élevage.

S'agissant du plan de soutien, 20 000 dossiers ont été traités à ce jour, pour un montant de 69 millions d'euros.

M. Philippe Le Ray. Que faites-vous pour soutenir les prix ?

M. Stéphane Le Foll, ministre. Ce travail se poursuit pour répondre à une urgence. Il ne s'agit pas d'aides, il s'agit simplement d'aider les éleveurs à passer la période difficile. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Vous avez également évoqué les MAEC, notamment une MAEC spécifique au Limousin qui vise à permettre l'engraissement des gros bovins à l'herbe. Cette mesure a été discutée après une visite de deux jours que j'ai faite dans le Limousin. Elle a été ajustée dans une discussion avec les éleveurs. N'est restée pendant qu'une question technique sur les fréquences de traitement, qui a modifié légèrement la mesure afin de la faire accepter. L'objectif, néanmoins, est resté celui que les éleveurs avaient demandé, à savoir une mesure spécifique pour l'élevage dans le Limousin. Cette mesure est là, elle est disponible et nous en ajusterons les éléments.

M. André Chassaigne. Et le plan sécheresse ?

M. Stéphane Le Foll, ministre. S'agissant de la sécheresse, 140 millions d'euros ont d'ores et déjà été débloqués pour venir en aide aux éleveurs touchés. Reste à effectuer des ajustements dans certains départements. Le 15 février, après une mission d'expertise, nous compléterons ces premières mesures afin de venir en aide à tous les éleveurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3607

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 février 2016](#)